

## REVUE de PRESSE

Les articles sont résumés le plus objectivement possible; les opinions qu'ils contiennent n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les associations concernées

### RU 486

Une femme de 31 ans est morte début avril d'un accident cardiovasculaire suite à l'injection de prostaglandines dans le cadre d'un avortement par la méthode chimique (RU 486). Dans l'entourage du ministre de la santé, on affirme qu'il s'agit du premier cas mortel en quelques 60 000 avortements réalisés par cette méthode, mais la direction française des laboratoires Schering, commercialisant les prostaglandines incriminées (Nalador), signale 4 accidents semblables, tous dans le cadre d'avortements, dont une mort en Allemagne. Les prostaglandines, outre leur usage en association avec le RU 486, sont utilisées dans diverses thérapies.

Le 08/04/91, E.E. Beaulieu rapportait devant l'Académie des sciences les résultats d'un essai portant sur le remplacement, dans le protocole de l'avortement chimique, du Nalador - prostaglandines injectables - par le Misoprostol - prostaglandines à prise orale. Les laboratoires Searle, qui commercialisent le produit, ont déclaré qu'il n'est "absolument pas dans leur stratégie de développer leur produit dans cette indication. Bien au contraire". [Laboratoires Searle, 52 rue Marcel Dassault, 92154 Boulogne]

(Le Figaro, 09/04/91; Le Monde, 10/04/91; Présent, 10/04/91)

Les armes chimiques (gaz) dont l'Irak a été accusé d'être en possession ont été inventées durant la seconde guerre mondiale par la firme allemande IG Farben, également à l'origine du trop célèbre Zyclon B utilisé pour l'extermination dans les camps de concentration. IG Farben est à l'origine de la firme Hoechst qui contrôle aujourd'hui la fabrication et l'utilisation du RU 486 par l'intermédiaire de sa filiale Roussel-Uclaf

(IRLF WR, 25/03/91)

La Société anglaise pour la Protection de l'Enfant à Naître SPUC a lancé une campagne de cartes postales destinées à Hoechst et protestant contre le développement du RU 486.

Dans des numéros récents de US National Right to Life News deux articles apportent de nouvelles informations sur le rôle joué par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), s'appuyant sur plusieurs sources, y compris des publications officielles de l'OMS:

- l'OMS a dépensé des millions de dollars pour perfectionner et distribuer la pilule abortive dans le monde entier.
- le RU 486 n'est qu'une des multiples méthodes nouvelles d'avortement promues par l'OMS.
- l'OMS a subventionné plusieurs études sur le RU 486, dont certaines nécessitaient la mise à mort d'enfants à naître.

-un bon nombre des personnalités chargées de superviser les recherches de l'Unité de recherche sur la reproduction humaine de l'OMS sont des partisans connus du RU 486.

-les fonds utilisés par cette unité de recherche -responsable des recherches sur le RU 486- proviennent d'un tout petit nombre de pays et organisations. En 89, 88% de ces fonds provenaient de la Banque Mondiale, de l'UNFPA, du Danemark, d'Allemagne, de Suède, de Norvège, et du Royaume-Uni. -une des publications de cette unité de recherche stipule qu'elle donne haute priorité aux pays du Tiers-Monde. L'OMS a d'ailleurs signé un contrat avec Roussel-Uclaf qui lui permet (à l'OMS) de distribuer le produit dans ces pays. [Cf TransVIE 3]

(IRLF WR, 25/02/91)

**Les opinions issues d'associations ou de personnalités et reproduites dans TransVIE ne sauraient lui être imputées et n'engagent que leurs auteurs. Les commentaires et opinions émanant de TransVIE sont strictement limités aux textes placés entre [crochets carrés]. De même la citation d'un ouvrage dans la section "BIBLIOGRAPHIE" de TransVIE n'implique pas que le contenu de cet ouvrage aille dans le sens du respect de la vie, mais uniquement que son propos s'applique aux sujets habituellement traités dans TransVIE.**

### Avortement

En Espagne, le gynécologue Soenz, condamné pour avortement illégal et libéré le 06/04/91 par grâce gouvernementale, a été de nouveau écroué le 09/04/91 pour "outrage à magistrat", et a annoncé une grève de la faim illimitée.

(Le Monde, 08/04/91, 10/04/91)

En Pologne, une commission extraordinaire du parlement a encore renforcé le texte original du sénat en proposant le 05/04/91 l'interdiction totale de l'avortement; cette loi pénaliserait de deux ans de prison le médecin ou toute autre personne contribuant à un avortement.

(article de Yvette Roudy, Le Monde, 10/04/91)

90 membres du parlement polonais sur 460 ont manifesté leur soutien à un projet de loi opposé, qui permettrait l'avortement dans les cas suivants: danger pour la vie de la mère, malformation irréversible du fœtus, grossesse issue d'un viol, circonstances économiques difficiles, ou "*raisons personnelles très importantes*".

(IRLF WR, 25/03/91)

A l'occasion de la visite début avril de Lech Walesa au parlement européen, Jean-Pierre Cot, son président socialiste, a réclamé comme condition d'une aide financière de la CEE à la Pologne le maintien de l'avortement dans ce pays. Puis, lors de sa visite en France, le gouvernement français a réclamé par la bouche de Michèle André, secrétaire d'état aux droits de la femme, et par celle de Véronique Neiertz, secrétaire d'état à la consommation, le respect des "*droits élémentaires des femmes polonaises à la contraception et à l'avortement*". Outrés par cette déclaration de Mme Neiertz au président polonais au cours de sa rencontre avec les chefs d'entreprises français du CNPF, plusieurs membres de l'auditoir n'ont pas hésité à se lever pour protester contre ces propos. Quelques manifestants du planning familial (09/04/91) puis des membres de "Femmes socialistes" (10/04/91) sont venus manifester devant l'église polonaise de la place Maurice-Barrès

(Présent, 10/04/91, 11/04/91, 12/04/91; Le Monde 12/04/91)

Précisément, Jacques Attali, ancien conseiller du Président Mitterrand, [et partisan déclaré du malthusianisme, de l'avortement et de l'euthanasie] a été nommé le 15/04/91 président de la toute récente Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement dans les pays de l'Est (BERD).

(Le Monde, 15/04/91)

110 cardinaux réunis les 04-07/04/91 à Rome pour étudier entre autres la position de l'église face aux menaces contre la vie ont décidé d'intensifier leur combat contre l'avortement et l'euthanasie. L'enseignement constant de l'église sur la valeur de toute vie humaine sera réaffirmé, probablement dans une encyclique. Chaque pasteur de l'église est invité à prendre part au combat pour la vie tout en gardant l'indépendance de parole face aux groupes de pression. L'intervention du cardinal Ratzinger a été particulièrement remarquée, qui a notamment réaffirmé que l'avortement (40 millions chaque année dans le monde) et la contraception (pilule, stérilet, préservatif), loin de libérer la femme, en font des esclaves. Ce qu'il y a de nouveau dans la prise de position de l'église est qu'elle ne s'adresse plus seulement aux consciences individuelles mais dénonce la responsabilité des états "*qui permettent que des moyens colossaux soient consacrés à l'avortement et à l'euthanasie*".

(Le Figaro, 04/04/91, 05/04/91, 06/04/91, 08/04/91; Présent 06/04/91, 08/04/91; Herald tribune, 05/04/91; Le Monde, 06/04/91, 09/04/91)

En Norvège, le pasteur Ludvig Nessa, qui faisait appel d'une condamnation judiciaire consécutive à ses activités pro-vie, a été débouté. Beaucoup d'observateurs ont été choqués par la rudesse du juge envers Ludvig Nessa, l'empêchant régulièrement d'ouvrir la discussion sur ses convictions pro-vie, disant que le droit à la vie avait été discuté dans d'autres procès et ne le serait pas dans celui-ci. Un autre objet de déception fut que le nouvel évêque de Nessa, récemment nommé par le gouvernement, a pris parti contre son pasteur. Il sera fait appel de cette décision devant la Cour Suprême.

(IRLF WR, 25/03/91)

Le ministre de la santé du Koweït envisage la légalisation

temporaire de l'avortement dans son pays comme suite au viol de femmes par des soldats irakiens.

(IRLF WR, 02/04/91)

La cour suprême du Canada a statué dans un jugement : un enfant engagé dans le processus de la naissance ne peut prétendre à être reconnu ni comme une personne ni comme un être humain. Elle s'est prononcée ainsi sur le cas d'une sage-femme accusée de ne pas avoir porté assistance à un enfant, qui est mort pour être resté sans aide trop longtemps avec juste la tête sortie du corps maternel.

(IRLF WR, 02/04/91)

Les nouvelles dispositions se rapportant à l'avortement et issues de la loi britannique relative à la fertilisation et l'embryologie humaine (Embryo Act) votée en 90 sont entrées en vigueur le 01/04/91. Il s'agit principalement d'autoriser : et l'avortement jusqu'au moment de la naissance dans certains cas ; et la procédure connue sous le nom de "réduction sélective" qui consiste à éliminer certains enfants d'une grossesse multiple ; et l'usage de produits abortifs en dehors des avortoirs existants.

(IRLF WR, 02/04/91)

Aux USA, deux projets de lois qui obligeraient les établissements à signaler aux parents les avortements de filles mineures ont été déposés devant la Chambre des Représentants au mois de mars. Une étude publiée dans le numéro de mars de l'*American Journal of Public Health* faisait état d'une chute simultanée du taux d'avortements et du taux de grossesses parmi la population de filles mineures de deux Etats qui ont déjà appliqué une telle loi.

Par ailleurs, le 29/03/91, l'Etat de Michigan a voté une loi qui oblige les filles de moins de 18 ans à obtenir l'accord de leurs parents ou d'un juge avant de recourir à l'avortement. La loi n'est pas entièrement bonne pour les défenseurs de la vie, car elle oblige également les écoles à fournir à leurs élèves une information sur les procédures légales menant à l'avortement ainsi que le numéro de téléphone du juge le plus proche.

(IRLF WR, 02/04/91)

Dans l'Etat de Minnesota, un projet de loi vise à interdire les conseils dissuasifs à l'entrée des avortoirs. De tels conseils ont permis de sauver au moins 50 bébés dans la seule année 90. L'état de Maryland a voté une loi similaire en 90.

(IRLF WR, 02/04/91)

Les législateurs du Mississippi sont passés outre le veto du gouverneur sur une loi qui oblige à informer une femme qui prévoit un avortement des conséquences et alternatives possibles à son acte, et qui institue un délai de réflexion de 24 heures avant que l'avortement puisse être réalisé. La femme doit également être informée des risques qu'elle encourt en menant son bébé à terme.

Le gouverneur de l'état du North Dakota a posé son veto sur une loi qui interdirait la plupart des avortements dans son état.

(IRLF WR, 02/04/91)

Un directeur d'hôpital australien a déclaré être forcé par le gouvernement de son pays à pratiquer des avortements sous menace de n'être plus subventionné.

(IRLF WR, 02/04/91)

Au Royaume Uni, la Société pour la Protection de l'Enfant à Naître, SPUC, a émis une brochure relative à l'avortement à l'intention des musulmans, rédigée en anglais et trois langues

parlées par les minorités du pays.  
(IRLF WR, 02/04/91)

## Euthanasie

A l'occasion du congrès international d'éthique médicale qui s'est tenu à Paris début mars, le Dr J. St Jernsward, de l'OMS, a rejeté le droit à l'euthanasie en déclarant que les progrès obtenus dans le domaine des soins palliatifs rendaient les demandes de droit à l'euthanasie obsolètes.  
(IRLF WR, 02/04/91)

En Autriche, les quatre infirmières en procès du 28/02/91 au 29/03/91 pour le meurtre de 42 patients âgés ont toutes été reconnues coupables et condamnées à des peines de prison allant de 15 ans à la détention à perpétuité.  
(IRLF WR, 02/04/91)

Aux USA, des partisans de l'euthanasie ont réussi à rassembler les 150 000 signatures qui permettent d'obliger l'état de Washington à légaliser leurs propositions ou à organiser un référendum sur la question d'ici à la fin de l'année.

Dans l'état du Michigan, un projet de loi qui bannirait toute assistance au suicide a été présenté au sénat. Son supporter, Mr Dillingham, déclarait: "D'un point de vue législatif, nous n'avons que deux alternatives: ou nous interdisions toutes ces pratiques, ou nous serons amenés dans l'exercice périlleux de définir qui peut tuer et qui peut être tué légalement". Mr Kervokian, à l'inverse, estime que l'état doit mettre en place des "centres de suicide" avec du personnel formé dans l'"assistance" de la mort.  
(IRLF WR, 25/02/91)

## Handicaps

Le 10/04/91, MM Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, et Michel Gillibert, secrétaire d'état aux handicapés, ont présenté en conseil des ministres 20 mesures nouvelles pour favoriser l'emploi des handicapés.  
(Le Monde, 11/04/91)

## Contraception

Un médecin allemand, Pr Michael Cohen, teste actuellement une pilule contraceptive de son invention dans laquelle les oestrogènes (accusés de provoquer des cancers du sein) sont remplacés par de la mélatonine, une hormone qui inhiberait ces cancers.  
(Newsweek, 08/04/91)

## Découvertes

Des chercheurs américains et israéliens ont mis en évidence pour la première fois chez la femme qu'un signal chimique, qu'ils ont retrouvé dans le liquide folliculaire, attire les spermatozoïdes vers l'ovocyte.  
(Herald tribune, 02/04/91)

## Retraites

Dans sa lettre d'information du mois de mars, la direction du PS prépare psychologiquement les cadres du parti à une baisse des avantages du système des retraites français en publiant une étude sur les régimes de retraites dans les divers pays de l'OCDE. C'est

en effet le 24/04/91 que Mr Rocard doit présenter son livre blanc des retraites.

(Le Canard Enchaîné, 27/03/91; Le point, 08/04/91, 7 p.)

## Grossesse

Aux USA la décision du 26/03/91 de la Cour Suprême de rendre illégale l'interdiction faite par les entreprises aux femmes en âge de procréer d'accéder à des emplois soumis à un environnement tératogène pourrait donner lieu à des litiges en cas de naissance d'enfants malformés. Il n'est pas certain que la décision du 26/03/91 protège les entreprises de poursuites. Dans un domaine similaire, des femmes ayant absorbé de l'alcool ou fumé durant leur grossesse ont déjà intenté des procès contre les fabricants suite à la naissance d'handicapés.  
(The economist, 06/04/91)

## Bioéthique

La communauté juive de France s'est dotée d'un Conseil d'éthique médicale.  
(ARM, 15/04/91)

## PMA

Le 03/03/91, les citoyens de Bâle-Ville ont voté par référendum une loi interdisant la fécondation in vitro ainsi que l'insémination par donneur anonyme.

La Conférence des évêques catholiques suisses a rendu publique sa position sur la procréation humaine, reprenant les points essentiels de l'Instruction de la Congrégation romaine pour la Doctrine de la Foi parue en 1987.  
(L'Echo Illustré, 23/03/91)

## Politique familiale

Le secrétaire général de la CFTC, Alain Deleu, s'est déclaré partisan d'un encouragement -sous forme d'allocations- aux mères qui choisissent de travailler au foyer pour élever leur(s) enfant(s).  
(Présent, 05/04/91)

Aux USA, le Congrès ré-étudie une proposition de loi qui protégerait les travailleurs d'une perte d'emploi lorsqu'ils prennent du congé pour s'occuper de leur nouveau-né ou d'un enfant malade. La loi accorderait 12 semaines par an de congé sans solde aux employés travaillant dans une entreprise de plus de 50 personnes. Le projet est encouragé par la conférence des évêques catholique des USA.  
(IRLF WR, 25/03/91)

# TransVIE

7, rue du Gal Roland, 25000 BESANCON  
Directeur de publication: François PASCAL  
Imprimeur: BURS REPRO, 11 rue Lecourbe, BESANCON

# AGENDA ASSOCIATIONS

Informations transmises par les associations concernées

## Paris et province, 27/04/91.

### 1<sup>o</sup> journée mondiale pour la vie. RAPPEL

Pour ceux qui souhaiteraient contacter le relais local le plus proche de chez eux pour prendre part aux manifestations, nous publions pour chaque département (entre parenthèses) le numéro d'appel téléphonique de ces relais.

-(07) 75.67.01.54 -(13) 42.21.40.40 -(26) 75.44.71.55 -(27) 32.41.18.81 ou 32.41.24.29 -(30) 66.84.00.25 -(33) 56.97.36.00 ou 56.08.53.47 -(35) 99.50.04.72 -(37) 47.20.10.71 -(38) 76.47.13.65 -(42) 77.21.31.86 -(44) 40.52.26.37 -(45) 38.42.04.99 ou 38.59.98.60 -(54) 83.56.22.22 ou 83.56.50.55 -(59) 20.06.22.65 -(61) 43.33.45.60 -(64) 59.84.33.47 -(67 et 68) 88.61.65.75 -(69) 74.68.30.58 -(84) 90.60.42.54 -(85) 51.36.19.18.

Pour une liste plus récente, téléphoner au 43.45.35.90 ou au 47.72.09.11

### Besançon, 07/05/91.

Adoration silencieuse et par relais pour le respect de la vie dès la conception. Chapelle de l'hôpital St Jacques. 14h-24h.

Téléphoner au 81.82.85.88

# BIBLIOGRAPHIE

Documents écrits, audio ou vidéo

### Au début de la vie. Des catholiques prennent position.

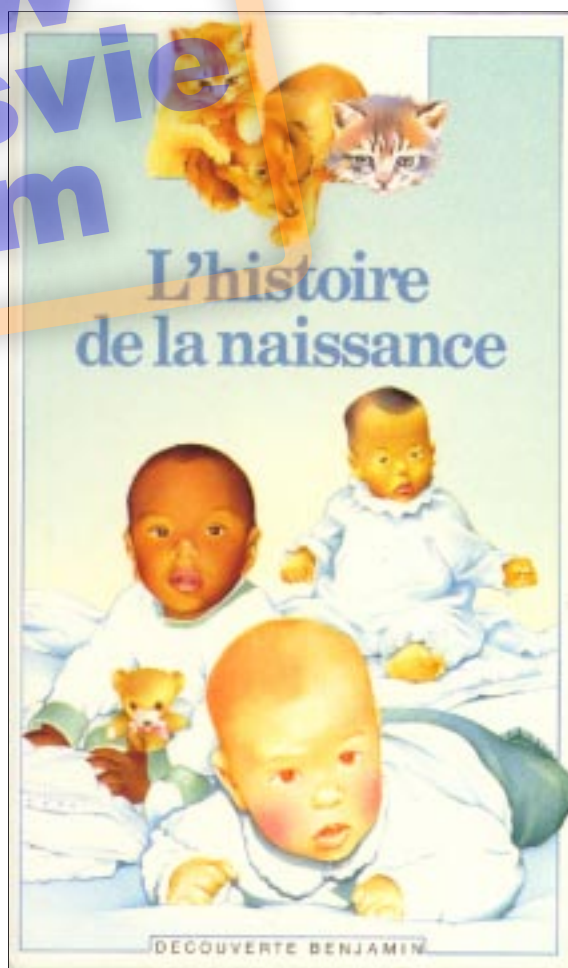
12/90. Ouvrage collectif de théologiens et médecins. Collection La découverte-Essais. 250 p. 95 FF. [NC] [cité dans Le Monde du 09/04/91]

## Iu pour vous

### L'histoire de la naissance.

Collection Découverte Benjamin (encyclopédie de poche pour les enfants). Gallimard Jeunesse. 1990. 18 p. 35 FF.

[Illustrations de qualité. De la fécondation à la naissance en langage accessible pour des enfants. Coutumes entourant la naissance de par le monde. Quelques pages consacrées à la naissance dans le monde animal s'insèrent mal dans cet ouvrage traitant essentiellement de la naissance humaine. Situé cependant bien le premier jour de la vie à la fécondation]



www  
-transvie  
.com

**Une réunion prochaine ?**

**Une manifestation dans votre ville ?**

**Un office religieux à l'intention du respect de la vie ?**

**Diffusez gratuitement vos messages via TransVIE !**

**Faites-nous parvenir vos textes 15 jours à trois semaines à l'avance (suivant date de l'évènement par rapport aux dates de parution de TransVIE)**